

Hermanville-sur-Mer

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr

DOSSIER : PLAN LOCAL D'URBANISME HERMANVILLE-SUR-MER A L'HORIZON 2030





Madame, Monsieur, chers administrés,

Comme dans chaque commune de France, le mois de septembre s'apparente toujours au terme Rentrée. Ainsi, les enfants ont pris ou repris le chemin de l'école, leurs parents celui de leur travail, le tout sous un soleil qui a tenté de prolonger la période de vacances.

Encore dans les esprits, ces beaux moments de repos ne peuvent en aucun cas effacer les scènes tragiques qui nous ont autant marqués. Elles ont eu, hélas, le malheur de nous rappeler combien l'équilibre de notre société est complexe.

Comme beaucoup, nous avons été très touchés par le comportement indigne de certains de nos responsables politiques, toutes tendances confondues. En sombrant dans le sensationnalisme, l'indécence et/ou le non-respect des familles dans la souffrance, ils nous ont donné le sentiment qu'ils préféreraient la querelle des partis à l'unité nationale, pourtant requise en ces circonstances si terrifiantes.

La République qui nous abrite ne peut vivre que par le bien-vivre ensemble. Notre devoir d'élus est de maintenir cette valeur inestimable, garante d'une société civilisée. Elle est le socle solide d'une paix durable. Nous condamnons et nous continuerons de condamner ces actes de barbarie. Ils ne peuvent être revendiqués au nom d'aucune croyance.

Pour cela, nous aimerions que puissent cesser un jour ces inutiles et stériles batailles d'égo. Nous pourrions ainsi, je l'espère, œuvrer ensemble pour rallumer la flamme de la fraternité et de la citoyenneté, valeurs oubliées trop souvent aujourd'hui.

Voilà pourquoi nous poursuivrons notre action avec cette même volonté et cette même détermination pour que la vie locale perdure dans la normalité et dans le meilleur des mondes.

Ce bien-vivre ensemble illustre tout ce que nous développons depuis plusieurs années dans notre belle commune d'Hermanville-sur-Mer : une réelle douceur de vivre.

La vie se fabrique par l'échange et le partage. Sans être naïf ou ignorant, il nous appartient à tous et à toutes, de l'animer et de lui donner tout son caractère de bien-être. Vous l'aurez compris nous souhaitons rester positifs et croire en l'avenir.

Prendre la vie du bon côté aura été le leitmotiv de tous ces bénévoles toujours disponibles qui n'ont cessé d'œuvrer pendant toute la saison estivale à la réussite pleine et entière des nombreuses animations musicales, sportives, théâtrales, coutumières ou ludiques dont vous pourrez retrouver quelques souvenirs dans ce bulletin. Nul ne pourra le nier que l'ensemble de ces rendez-vous mis en place aura rencontré un véritable succès tant auprès des hermanvillais et des hermanvillaises que des vacanciers ■

Bonne rentrée à toutes et à tous

Le Maire, Jacques LELANDAIS

ELLE NOUS A QUITTÉ...

ODETTE DUCHESNE

Au cours de l'été, le 16 août dernier, nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition d'une grande dame de notre commune : notre amie Odette DUCHESNE. Elle s'est endormie entourée des siens et libérée des douleurs lancinantes qui depuis quelques temps l'obligeaient à rester allongée. Difficile pour ce petit bout de femme à l'activité débordante.

Durant toute sa vie, elle aura su donner de son temps pour apporter du bonheur aux autres. Infirmière à domicile, elle aura parcouru Hermanville-sur-Mer de long en large, tous les jours, pour donner des soins à celles et à ceux qui subissaient les affres de la maladie, du réconfort aux personnes dans la solitude, du bonheur auprès des jeunes mamans.

Femme active, au caractère bien trempé, elle a participé pendant plusieurs mandats aux travaux du Centre Communal d'Action Sociale



en apportant son analyse humaine et sociale dans le but premier de ramener la sérénité dans les foyers en difficulté passagère.

Son engagement bénévole permanent dans le monde associatif communal lui a permis d'apporter, tout au long de sa vie, sa contribution aux diverses animations de notre commune, comité des fêtes, pétanque, club de l'amitié, concours de belote ou de tarot, etc.

Ses amis de l'Association des Anciens Combattants, avec Joseph VANDENDRIESCHE son président, ne pourront jamais oublier son enthousiasme, sa verve associée à une rigueur sans faille dans sa responsabilité de secrétaire.

Personnellement, j'avais pour elle, une très grande amitié mais aussi un très grand respect. C'est pour cela que sa disparition créera un grand vide.

A José, son compagnon, à ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, je voudrais adresser, au nom de ses amis du conseil municipal, toute notre sympathie et toutes nos condoléances.

Jacques LELANDAIS

INFORMATIONS

Services municipaux Mairie

Mairie – Horaires : Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h30 - Vendredi : 9h-12h/14h-16h30 - 02 31 36 18.00 / Fax. 02 31 96 22 55 - www.hermanvillesurmer.fr - accueil.hermanville@orange.fr

Police municipale : 02 31 36 18 07

Service social : 02 31 36 18 02

Médiathèque et cyber-base : 02 31 36 18 05

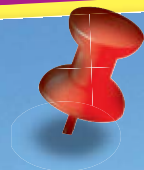
Garderie scolaire : 7h30-9h/16h30-18h30 - 02 31 37 84 80

Groupe scolaire : 02 31 96 57 16

Déchetterie : 02 31 96 90 80 - Du lundi au samedi : 10h-12h/14h-18h - Samedi 9h à 18h

Pour toutes informations : www.hermanvillesurmer.fr

La distribution du bulletin est assurée par le conseil municipal. En cas de non réception, les bulletins sont disponibles à l'accueil de la Mairie.



Dans la nuit de vendredi 30 septembre au samedi 1^{er} octobre, notre salle polyvalente a totalement été détruite par un terrible incendie. Cette catastrophe qui a touché un élément de notre patrimoine communal va entraîner d'énormes tracasseries dans la vie scolaire, dans la vie associative, dans la vie municipale de notre commune.

Heureusement, il n'a été déploré aucun blessé et aucune victime. Grâce à l'enga-

gement et la détermination des sapeurs pompiers, cet incendie a pu être maîtrisé rapidement sans dégâts latéraux sur les immeubles adjacents.

Dès le lendemain une cellule de crise s'est réunie, comprenant le maire, les maires-adjoints et les conseillers délégués. Ceux-ci ont décidé de se relever les manches en prenant aussitôt des dispositions pour qu'aucune des activités scolaires et associatives ne soit impactée dans leur fonctionnement habituel.

Tout d'abord, il a été décidé de tout mettre en œuvre pour trouver une structure mobile d'environ 200 m² à installer près du restaurant scolaire afin de recevoir les élèves pour les activités d'éducation sportive et les rythmes scolaires. Et également des associations utilisatrices à l'année de la salle polyvalente.

Parallèlement, ont été engagées dès le lundi la mise en sécurité de l'espace extérieur, la démolition des parties dangereuses, le déblaiement général et l'obturation des ouvertures. Après ces divers travaux un périmètre sécurisé plus restreint sera édifié.

Dans l'attente des résultats d'expertises, des estimations pour la reconstruction, des délais administratifs imposés par les assurances, nul doute que la reconstruction de la salle polyvalente ne soit réalisée avant deux années.

Tous les habitants seront informés au fur et à mesure de l'évolution de ce lourd dossier.

Merci à toutes et à tous, habitants, élus de communes voisines, amis, anonymes qui nous ont envoyé des centaines de messages de soutien. Ce formidable élan nous reconforte et nous aide à rester debout devant cette adversité.

■ Le Maire,
Jacques LELANDIS



SOMMAIRE

Editorial	2	Dossier	14-15
Infos-Actualités	4-7	Intercommunalité	16-17
Sport, Culture et Vie Associative	8-13	Paroles de conseillers	19
Rétrospective de la saison estivale	10-11	Agenda	20

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS



La loi du 11/02/2015 prévoyait la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public et des voiries pour toutes personnes en situation de handicap avec l'obligation de réaliser les travaux avant le 31/12/2014. Cet objectif n'étant que partiellement atteint, un nouveau texte impose à toutes les collectivités territoriales de mettre en œuvre un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) qui correspond à un engagement de réaliser les travaux dans un délai de 3 ans, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.



A Hermanville-sur-Mer, une commission pour l'accessibilité a été créée, bien que l'obligation ne concerne que les communes de plus de 5 000 habitants, afin de réaliser un diagnostic et de chiffrer le montant des travaux à effectuer. L'Ad'Ap a été présenté et adopté au conseil municipal du 26 Octobre 2015.



Le coût total de ces travaux est estimé à 51 238€ et sera programmé sur 3 ans. En 2016, une somme de 24 300€ a été budgétisée afin de réaliser entre autres :

- Signalétique : 4 610 €
- Cheminement : 11 060 €
- Places de stationnement : 2 760 €
- Portes : 1 550 €
- Entrées des bâtiments : 2 120 €
- Autres : 2 200 €

LE PETIT MOT DE CLAUDE

Le fleurissement de la ville cette année s'est étendu, le CD514 traversant Hermanville-sur-Mer de part en part est maintenant bien fleuri. En effet, lorsque l'on vient de Colleville-Montgomery, on est accueilli à droite par un massif de fleurs, et à gauche, par de gros pots fleuris marquant ainsi l'entrée de la ville. De nombreux rappels sont ainsi répartis le long de cet axe principal, jusqu'à l'entrée de Lion-sur-Mer.



Les pots sont disposés à chaque début de zone de parking, afin de bien signaler les véhicules en stationnement, et inciter ainsi les automobilistes à ralentir pour se croiser. Des fleurs marquent également l'entrée de ville lorsque l'on vient de Biéville-Beuville, puisque des pots et une suspension ont été mis en place.

Le coût de ces nouvelles décorations n'est pas très élevé. On trouve maintenant ce type de gros pots de couleur à des prix raisonnables, dans toutes les jardineries et les énormes jardinières rondes ne sont que des conteneurs en plastique dans lesquels sont vendus les oliviers. Ces conteneurs ont été peints des mêmes couleurs que les pots par nos soins, et surélevés par une plate-forme en bois, permettant le transport avec un engin de levage.

Cette année nous avons également planté environ 15 000 plantes annuelles, pour un coût inférieur à celui de l'année dernière, puisque toutes les jardinières et bacs ont été préparés, plantés et forcés par nos soins. Les plantes à massifs utilisées sont issues de semis, et non de bouturages, ce qui permet de réduire les coûts d'achat sans rien changer à l'aspect esthétique du massif de fleurs. De plus, l'utilisation de plantes vivaces et d'arbustes à fleurs diminue encore les prix de revient des compositions.



Le jury des villes et villages fleuris est venu visiter Hermanville-sur-Mer fin juillet et rendra son verdict le 6 octobre prochain. Quoiqu'il en soit, les hermanvillaises et les hermanvillais n'ont pas attendu le résultat du concours pour nous faire part de leurs compliments, en matière de fleurissement, et je les en remercie.

Je déplore quand même quelques incivilités, vols de plantes, dégradations, arrachages des arbustes et vols des rosiers tiges. Nous avons bien évidemment remplacé les plantes pour ne pas laisser un trou dans les compositions pendant toute la saison, lorsqu'on le pouvait. Malheureusement, pour des raisons pécuniaires, on ne peut pas toujours tout remplacer.



Heureusement, ce type de comportement reste exceptionnel, et même si cela fait mal au cœur de voir que notre travail est parfois dénigré et bafoué par quelques individus innommables... et si tout n'est pas toujours parfait, nous continuerons à entretenir et à fleurir avec le plus grand soin notre belle ville.

Concernant l'aménagement du parc de la mairie, nous prendrons en charge l'aménagement des espaces verts.

■ Le directeur des services techniques

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le 1^{er} septembre, ce sont près de 244 enfants dont 80 en maternelle, et 164 en élémentaire, qui ont repris le chemin de l'école et ont retrouvé leurs professeurs. Cinq nouvelles enseignantes ont pris leur poste à la rentrée des classes.



- ▶ Marion CHORAND, qui enseignait dans l'Eure, s'occupe de la petite section à mi-temps, en complément de la décharge de direction.
- ▶ Emmanuelle DI FABIO arrive de l'école Jean Boisard d'Hérouville-Saint-Clair, et enseigne en grande section.
- ▶ Annie CATHRIN, qui enseignait à Caen, à l'école Paul-Gernez, dirige la classe de CE2-CM1.



- ▶ Alix CHOTTEAU et Laëtitia LANOS, à mi-temps toutes les deux, se partagent la classe de CM2.

Répartition des classes

4 classes en maternelle

- Petite section : Madame JEHAN : 18 élèves
- Petite section : Mme CHORAND et M.DEVERE : 18 élèves



- Moyenne Section : Mme FREUDENBERGER : 21 élèves
- Grande section : Mme DI FABIO : 23 élèves

7 classes en élémentaire

- CP : Mme TRAINÉAU – 22 élèves
- CP-CE1 – M.BABIN – 21 élèves (10 CP – 11 CE1)
- CE1 : Mme PRIEUR – 22 élèves
- CE2 : Mme VAGLIO - 26 élèves
- CE2-CM1 : Mme CATHRIN – 25 élèves (15 CE2 – 10 CM1)
- CM1-CM2 : Mme OLEKSY – 24 élèves (17 CM1- 7 CM2)
- CM2 : Mme CHOTTEAU et Mme LANOS – 24 élèves ■



INSTALLATION DE DEUX BORNES DE RECHARGE

Le manque d'infrastructures de recharge était un frein au développement de l'électromobilité. Ce ne sera plus le cas dans le Calvados puisque fin 2017, plus de 250 bornes publiques réparties uniformément sur plus de 150 communes dont Hermanville-sur-Mer, mailleront notre département, soit une borne au maximum tous les 15 km : le Calvados est en pôle position nationale !

Il existe encore des a priori sur le véhicule électrique et notamment sur son manque d'autonomie. Il est bon de savoir que 2 trajets sur 3 effectués chaque jour dans le Calvados sont de 30 km en moyenne. On est là sur des distances bien inférieures à l'autonomie d'un véhicule 100 % électrique qui atteint aujourd'hui plus de 100 km sans problème.

Ce qui peut être mis en évidence, c'est la polyvalence du véhicule électrique, pas uniquement réservé aux trajets urbains mais aussi adapté aux territoires ruraux. Encore fallait-il que les infrastructures de recharges soient réparties sur l'ensemble de nos bassins de vie.

Sur les 250 bornes installées, 80 % seront des recharges accélérées permettant de recharger complètement sont véhicule en 1 heure ou de récupérer 10 km d'autonomie en 5 minutes. De quoi rentrer chez soi en toute sécurité.

Soucieuse d'œuvrer à une réelle défense de notre environnement, l'équipe municipale d'Hermanville-sur-Mer n'a pas hésité à s'associer à ce projet en intégrant ce réseau MobiSDEC, projet piloté par le SDEC ENERGIE, (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados).

Le budget total des 250 bornes s'élèvera environ à 2 850 000 € HT, financé par les Investissements d'Avenir de l'Etat confiés à l'ADEME (50 %), le Département du Calvados (21 %), les 150 communes (environ 20 %), et la Région Normandie (9 %). Ainsi, le montant de la contribution financière de la commune sur une borne s'élève en moyenne à 1 950 €.

Quant au SDEC ENERGIE, il s'est engagé à prendre en charge, pendant 5 ans, l'ensemble des frais d'exploitation des bornes, qui couvre notamment les services connectés

RAPPEL : Tout stationnement illicite (véhicule non électrique) est verbalisable



et innovants qui ont été développés en partenariat avec Orange. Des bornes connectées pour être identifiées, pour connaître leur disponibilité, pour les réserver à distance, pour payer leur utilisation par tous

modes de paiement dématérialisés et de manière générale, pour toutes les utilisations, via notre site **internet** : www.mobisdec.fr

Les retombées pour les entreprises très largement locales sont aussi appréciables : la société INEO implantée à Bretteville-l'Orgueilleuse pose les bornes, les branchements au réseau électrique sont sous la maîtrise d'ouvrage d'Enedis. La borne elle-même est française : E TOTEM est une société implantée à St-Etienne, qui appartient au groupe ATOMELEC de la Loire ■

ULTRA TRAIL DU MONT-BLANC, UNE HERMANVILAISE AU DÉPART



Coup de chapeau à Laurence DUPONT, conseillère municipale, pour sa participation à l'Ultra trail du Mont-blanc en août dernier.

Le dossard numéro 2000 s'est lancé à l'assaut de 170 km avec 10 000 m de dénivelé positif au départ de Chamonix.

Son arrivée a été fortement remarquée, accueillie par les vainqueurs de la course.

Bravo pour ce beau défi et cette belle performance !

ACADÉMIE MUSICALE INTERNATIONALE DE LA CÔTE DE NACRE

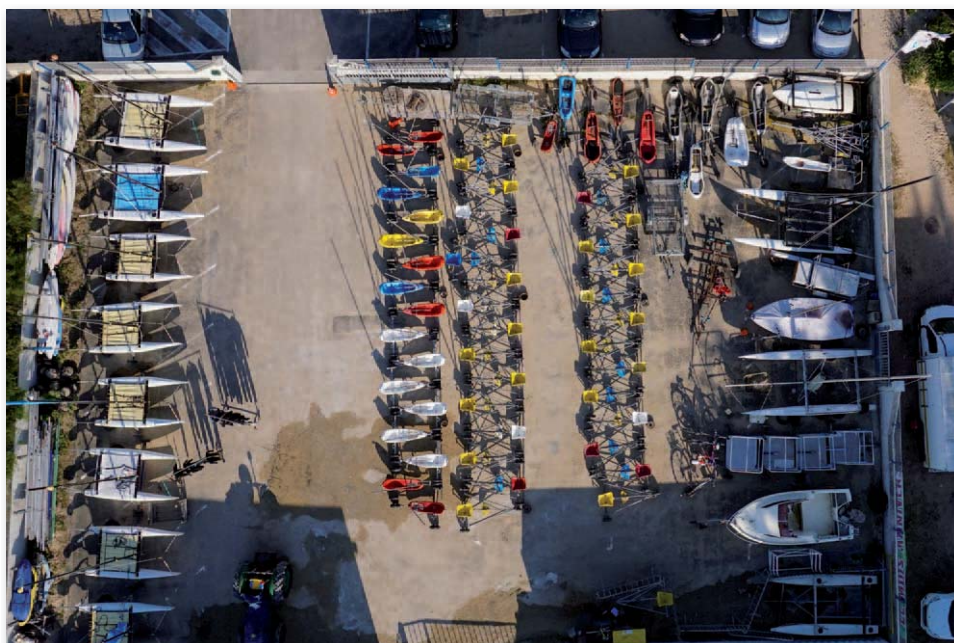
62 musiciens, 17 concerts en 15 jours, un public de plus en plus nombreux, on peut dire que la 2^e édition de cette académie a eu un beau succès.

Le concert de clôture à la chapelle de la Brèche affichait complet et les places assises ont manqué pour accueillir tout le public présent.

Il faut rappeler que cette belle initiative est portée bénévolement par Jean-Claude MONTAC et Alain LEPAREUR.

Nous tenons à les remercier et affirmer notre souhait de poursuivre cette académie qui offre aux habitants de la commune et aux estivants une programmation musicale de grande qualité.

LIVRE-ALBUM : HERMANVILLE-SUR-MER VU DU CIEL



Parmi les mouettes qui planent chaque jour au-dessus de notre belle commune, il en est une, quelque peu métallique, qui a pris le temps d'enregistrer de très beaux clichés avec aux commandes François Monier, photographe.

A nous tous qui ne connaissons Hermanville-sur-Mer qu'à hauteur d'homme, il nous est ainsi donné la possibilité de pouvoir admirer sous un autre angle le charme, l'attrait, l'harmonie, la diversité de :

- ▶ Son littoral où sont liées architecture et histoire mondiale et ses diverses activités balnéaires,
- ▶ Son très grand espace naturel avec prairies verdoyantes et champs cultivés, représentant plus 75 % de notre territoire communal,
- ▶ Son urbanisation raisonnée favorisant l'intergénérationnel, incontournable atout pour notre dynamisme communal,
- ▶ Son centre-bourg qui associe :

- un patrimoine remarquable et historique,
- un espace avec tous les services publics et commerciaux utiles à la population,

- un parc municipal envié magnifiquement boisé et fleuri, formidable lieu de détente pour toutes les générations, un château remarquable hébergeant les services de la mairie, le groupe scolaire mais aussi où l'on peut pratiquer toutes sortes d'activités, sportives et variées.

Cette promenade photographique aérienne donnera l'occasion à chacune et à chacun d'apprécier tous les atouts de notre belle et paisible commune de bord de mer ainsi que sa qualité de vie.

Pour cela, les membres du conseil municipal s'engagent à poursuivre leurs efforts pour préserver ce patrimoine et réunir tous ceux qui souhaitent partager cette volonté indéfectible.

Bonne découverte au fil des pages pour contempler Hermanville-sur-Mer où il fait si bon vivre ensemble.

■ Jacques LELANDAIS.

En savoir plus ←

Livre-album disponible à la vente au prix de 5€ à la médiathèque.



CLIN D'ŒIL

Une vérité historique rétablie sur un livret scolaire !

Les Ciseaux de Céline

Céline Richard
Coiffure à domicile - Du lundi au samedi
Hermanville et ses alentours
Port. 06 89 13 33 02

NOUVEAUTÉ POUR LE MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS (MCR)



Nouvelle année, nouveau programme dans une salle nouvelle

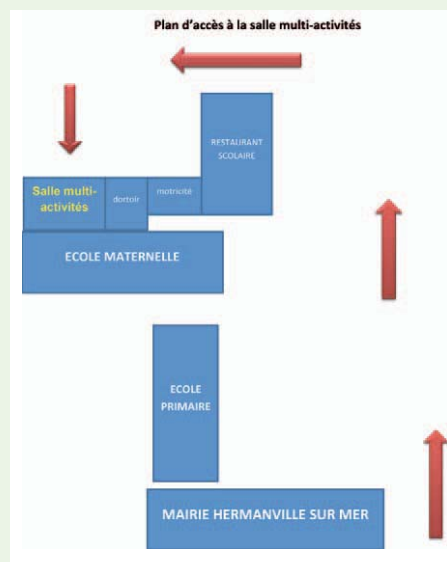
Suite à la vente du presbytère d'Hermanville-sur-Mer, la municipalité propose au M.C.R. de poursuivre ses rencontres mensuelles dans la salle multi-activités, située dans le parc municipal, derrière le restaurant scolaire, en face du terrain de foot.

Le M.C.R. existe depuis longtemps à Hermanville-sur-Mer. Nos réunions auront lieu désormais dans cette nouvelle salle pour l'ensemble de la Paroisse. Un grand merci à la municipalité.

Nos rencontres ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois à 14h. La rentrée aura lieu le 14 septembre.

Toute personne intéressée est la bienvenue.

■ Jean VAUDORNE



INFOS VOIRIE...CHEMIN DU HAMEL...INFOS VOIRIE...CHEMIN DU HAMEL...



Reprise du revêtement « Chemin du Hamel » semaine du 26 au 30 Septembre 2016.

Historique : samedi 9 juillet 2016 (27°C dans l'air représentant environ 33°C sur le bitume noir) : le bitume a commencé à se liquéfier ; la température augmente les jours suivants atteignant un pic de 37°C dans l'air le 19 juillet 2016 (infos météo Carpiquet).

L'entreprise LETELLIER avertie (par téléphone) le lundi 11 juillet au matin est intervenue sur le site à partir du mercredi 13 juillet pour enlever le revêtement « bi-couche » devenu en peu de temps dangereux pour les riverains sur la partie chaussée (sur environ 600 mètres).

Pourquoi ? Un dossier « sinistre » a été élaboré par l'entreprise LETELLIER auprès de son assurance. C'est pour cette raison que le chemin du Hamel a été classé « rue barrée » afin de limiter la circulation aux riverains sur la grave concassée en attendant l'expertise qui a eu lieu le mercredi 21 septembre dernier en présence de M. THOCQUENNE expert, l'entreprise LETELLIER, le maître d'œuvre ARTELIA, le fournisseur de bitume (filiale de EIFFAGE) et la commune d'Hermanville-sur-Mer.

Pour une raison de confort des riverains face aux nuisances subies depuis plusieurs mois, une première couche a été réalisée fin février 2016 et une deuxième couche a été réalisée en fin de chantier fin avril 2016.

Le bi-couche (bitume/gravillon + bitume/gravillon) est toujours réalisé en deux couches rapprochées dans le temps.

D'après l'hypothèse retenue lors de l'expertise, l'écart de temps entre les deux couches (2 mois) lié aux phénomènes de chaleur a dû nuire à l'adhérence du bitume sur le support de la chaussée et provoquer les dégâts évoqués ci-dessus.

Conclusion : n'attendant pas le rapport définitif de l'expert, l'entreprise LETELLIER a prévenu la mairie d'Hermanville-sur-Mer le jeudi 21 septembre qu'elle intervenait pour la reprise des travaux de revêtement à partir du lundi 26 Septembre (durée 1 semaine environ).

NB : je demandere aux riverains du chemin du Hamel de patienter encore quelques temps pour avoir « enfin » la voirie qu'ils méritent.

■ Jean-Paul FANET,
Maire-Adjoint aux travaux



CLUB MODÉLISME NAVAL

Lors de la saison estivale, le club Modélisme Naval d'Hermanville-sur-Mer a investi le temps d'un week-end le centre-ville et a rassemblé de nombreux modélistes, clubs et indépendants et aussi des commerçants du monde de la miniature. Ils ont offert au public un vaste panel de modèles réduits et de maquettes lors de la 5^e fête du modélisme. Il y en avait pour tous les goûts, bateaux, trains, cirques, meccanos, légos ... Le tout a été ponctué d'un repas des équipages en musique.



Encore un fois, cet événement a rassemblé plus de 3 000 visiteurs sur ces deux jours et a été l'occasion de participer à la fête des doris et à la fête de la mer de Courseulles-sur-Mer.

Laissons maintenant place à la rentrée avec la reprise de l'école de modélisme le mercredi, des démonstrations lors du «Goût du Large» à Port en Bessin...



En savoir plus 

<http://www.modelisme-naval-hermanville.fr/>

CLUB DE VOILE ET LOISIRS HERMANVILLE (CVLH)

Le Club de voile et loisirs d'Hermanville-sur-Mer propose de nombreuses activités :

Activité club : ouvert de septembre à juin (planning des activités sur <http://cvlh.free.fr/>)

Au programme : initiation, perfectionnement ou compétition de :

- voile (en catamaran et en planche à voile)
- char à voile (en mini 4, en char promo, en speed-sail, en char à cerf-volant)
- cerf-volant.

► **Cours le samedi, le dimanche et les vacances scolaires (pas de limitation de fréquentation).**

Tarif à l'année 300 € (100 € par trimestre-licences « enseignement » et équipements fournis)

Animation « atelier pêche à pied »

Suite au succès rencontré pendant la saison estivale, le C.V.L.H. propose à nouveau cet atelier, dans le cadre des ateliers d'animation et de découverte du milieu marin, le **samedi 15 octobre à 16h** (RDV au club de voile).

Vous irez sur la plage à marée basse sur l'estran sableux ou rocheux pour :

- découvrir la faune et la flore et les différentes formes de vie
- pêcher à pied, à la main ou à l'épuisette, collecte dans des mini-aquariums
- observer des animaux
- acquérir des connaissances sur la biologie de quelques espèces (sur leur mode d'alimentation, de déplacement, sur leur développement de la naissance à la mort, de leur adaptation au milieu ...)
- identifier et classer les différentes espèces
- être sensibilisé à la protection du littoral et à la façon de pêcher.

Equipements : bottes, vêtements chauds et cirés

Réservation préalable par mail ou par téléphone (places limitées)

02 31 97 53 52 – cvlh@club-internet.fr

Frais de participation : 8 € par personne



L'aile tractée terrestre, pourquoi pas ?

Le club de voile vous propose de venir découvrir gratuitement cette activité :

- **Samedi 22 octobre**, RDV au club à 9h

Pour clôturer la séance, Olivier vous fera partager sa passion pour le char à cerf-volant.

Réservation préalable par mail ou par téléphone (places limitées)

02 31 97 53 52 – cvlh@club-internet.fr

Prévoir : chaussures de marche, masque de ski et change complet.

Courses de ligue de Normandie de char à voile

- Course de speed-sail et de classe 5 Promo

► **Organisée par le CVLH le dimanche 11 décembre 2016 de 13h à 17h à Hermanville-sur-Mer**

BONS CADEAUX

Une idée originale pour une occasion particulière !

Offrez un bon cadeau pour des séances de voile, de char à voile, de cerf-volant ou de découverte du milieu marin.

Vous serez libre d'en déterminer la durée et le montant et nous vous ferons parvenir votre bon cadeau personnalisé.

ORGANISATION D'ANNIVERSAIRE POUR LES ENFANTS

Le mercredi après-midi, autour d'un goûter, animation pour vos petits « pirates » : char à voile, cerf-volant, chasse au trésor, bricolages liés au vent ou à la mer...

Contactez le CVLH pour plus d'informations.

En savoir plus

Club de voile et loisirs Hermanville (CVLH) - 37 Bd 3^e DIB - 14880 Hermanville-sur-Mer
02 31 97 53 52 - 06 08 69 97 19
cvlh@club-internet.fr - cvlh.free.fr

LA RONDE DES ENFANTS



La Ronde des enfants, association regroupant 15 assistantes maternelles, a repris le chemin de la salle petite enfance à la rentrée.

Avant les grandes vacances, les enfants avec leur nounou et quelques parents ont eu le bonheur de visiter la ferme du Lieu Roussel de M. MAERTENS, de découvrir et de caresser cochons, ânes, poules, moutons, vaches... Un grand moment d'échange et de plaisir partagé.

La Ronde des enfants vous donne maintenant rendez-vous le 11 décembre pour le merveilleux spectacle de Noël et sur le marché de Noël, où vous pourrez acheter quelques douceurs et objets afin de financer de nouvelles activités pour les enfants.

La Ronde des enfants est une association qui réunit la garde familiale à domicile et l'apprentissage de la vie collective à la salle petite enfance.

En savoir plus

Brigitte MARTIN : 06 18 14 07 62

AMICALE PÉTANQUE HERMANVILLE (APH)

La saison de pétanque a déjà bien démarré, il reste en effet deux concours à jouer. Les concours d'été avec deux semi-

nocturnes, ont remporté de beaux succès en approchant à chaque fois la soixantaine d'équipes engagées.



Les deux concours à jouer seront organisés les 15 octobre et 4 décembre pour le traditionnel concours de Noël.

En savoir plus

Ginette LEMARCHAND
(Présidente APH)

BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE - HIVER

Une bourse aux vêtements, dont 10% des bénéfices seront versés à l'Association « Hermanville Entraide », sera organisée **mercredi 26 octobre de 10h à 12h et de 14h à 17h, lieu à confirmer.**

Le dépôt des vêtements aura lieu le mardi 25 octobre de 10h à 12 h et de 14h à 19h, la reprise des invendus s'effectuera le mercredi, après la vente, de 19h30 à 20h.

ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION - HISTOIRE MÉMOIRE SOUVENIR (HMS)

Notre ami David COTTRELL n'a pas pu assister à la cérémonie au monument marin le 6 juin 2016 mais a été représenté par les membres de sa famille. Il a été décoré de la légion d'honneur cette année. Il nous écrit régulièrement pour nous donner de ses nouvelles et les messages d'amitié de nos adhérents lui ont été transmis par son fils présent à la cérémonie à Hermanville-sur-Mer. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et l'attendons l'année prochaine.



David COTTRELL et Jacques TIRARD le 6 juin 2014.

Le programme des activités de fin d'année est riche. Les rendez-vous suivants sont bien sûr gratuits et ouverts à tous !

- **4 novembre à 19h00** à la médiathèque : Conférence consacrée à Charlotte CORDAY par M. Philippe DETERVILLE avec participation du public...

- **25 novembre à 20h00** : lieu à confirmer, « Opération NEPTUNE », Conférence de M. Jacques TIRARD, consacrée à l'aspect maritime du Débarquement du 6 juin 1944. En partenariat avec l'association des Amis du Mémorial de Caen.

N'oublions pas de noter l'arrivée de Jean-François MORLAY, nouveau président de l'association.

Les vêtements doivent être propres, à la mode et munis d'une étiquette visible (N°- taille - prix) et solidement fixée. (Pas d'épingles !)

Le matériel de puériculture, les vêtements de ski et de réveillon sont également les bienvenus.

Tarif : 10 centimes par article (limité à 30), règlement uniquement en espèces.

En savoir plus

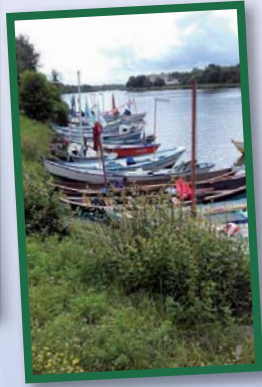
M.-F. MARIE - 02 31 96 43 92 ou
06 16 93 65 90

HERMANVILLE

mermanville

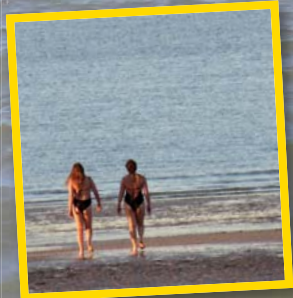
Rétrospective d

Vie municipale | Villes & Hermanville-sur-Mer | Découvrir Hermanville-sur-Mer | Festival Culture à la Ferme | Programmation Culturelle | Agenda des manifestations |



e la saison 2016

Vie municipale | Vivre à Hermanville-sur-Mer | Découvrir Hermanville-sur-Mer | Festival Culturel de Normandie



ASSOCIATION SPORT EN SALLE SECTION GYMNASTIQUE



Après deux mois de repos, vous pouvez rechausser vos baskets, les cours reprennent. Ils sont ouverts aux adultes (hommes et femmes) et se déroulent :

- Le lundi de 17h30 à 18h30 ou 18h45 à 19h45 ou 20h à 21h avec Dominique
- Le mercredi de 19h45 à 20h45 avec Christelle
- Le jeudi de 9h30 à 10h30 avec Dominique

L'association propose des cours de gymnastique tonique et douce encadrés par des animateurs diplômés. La pratique de la gymnastique apporte un bienfait physique et psychique tout en créant un véritable lien social, permet d'assouplir et de muscler son corps en musique dans une ambiance sympathique. Les séances sont multi-sports, c'est-à-dire suffisamment diversifiées pour que vous puissiez prendre du plaisir et toujours progresser à votre rythme.



Le tarif est de 98 € pour l'année pour un ou plusieurs cours. Deux séances d'essais offertes avant de vous inscrire sur place (certificat médical obligatoire). L'engagement se fait pour l'année et aucun remboursement en cas d'abandon ou d'absence à l'activité ne sera effectué.

En savoir plus

Patricia PÉRÉE : 02 31 96 52 69

MJCI - ACCUEIL DE LOISIRS DES 3-11 ANS



Cette année encore, les enfants ont été nombreux à profiter d'une partie des vacances au centre de loisirs. Rythmées par des thèmes très différents, diverses activités ont été proposées : des sorties (Cerisy la Foret, Parc Zoologique de Cerza, Château de Crèvecœur, Labyrinthe de Caen, concert, spectacles de rue...), des activités artistiques et sportives, des projets, des baignades, des grands jeux...

Les enfants ont été tour à tour chevaliers, maîtres des éléments, apprentis sorciers, musiciens. Des soirées et des nuitées ont également fait des heureux.

Les deux mois ensoleillés ont fortement aidé à la bonne humeur générale et au plaisir des vacances.

Mini séjour a Jumièges pour les 8-11 ans

Après s'être investis toute l'année pour autofinancer une partie de leur séjour, ce sont vingt enfants et trois animateurs qui ont pris le train, le métro puis le bus pour se rendre à la base de loisirs de Jumièges, près de Rouen. Les cinq jours ont été rythmés par des activités de plein air (accrobranche, canoé, escalade, tir à l'arc, tyrolienne, base jumping...), des baignades dans l'eau fraîche du lac, et bien entendu les tâches de la vie quotidienne (vaisselle, cuisine et cie).



Le groupe qui s'est créé et soudé depuis février a rendu ce court séjour très agréable. Une solidarité et un comportement exemplaire ont permis aux enfants de revenir avec des souvenirs plein la tête.

En savoir plus

5 Rue Grande
14880 Colleville-Montgomery
02.31.97.56.78 - Fax 02.31.97.67.89 -
mjciinter@orange.fr

ÉCOLE DE NATATION

Cet été, l'école de natation a rejoint la piscine de Luc-sur-Mer où les licenciés et futurs licenciés se sont retrouvés. La moisson a été bonne puisque les licenciés renouvellent leur engagement et une quinzaine de petits nouveaux franchissent le pas, notamment avec la 2^e génération d'élèves !

Les cours à Hermanville-sur-Mer accueillent les enfants de 4 à 12 ans que ce soit pour de la familiarisation, de l'apprentissage, du perfectionnement ou de la préparation à la compétition.

La natation scolaire de la grande section au CM1 a repris le 15 septembre, tout comme les cours d'aqua-gym.

En attendant de retrouver ses petits et grands « poissons », l'école de natation d'Hermanville-sur-mer espère que les enfants ont fait une bonne rentrée scolaire.



2 générations de nageurs mère/fille



Nage habillée

En savoir plus

www.piscine-hermanville.fr
06.52.69.20.81

LES TEMPS FORTS A LA MÉDIATHÈQUE

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME
DANS L'AGENDA PAGE 16

⇒ **Octobre 2016 à janvier 2017 //
Tout public // Programme détaillé**

Festival Peschinka : la culture russe dans tous
ses états



Pendant ces quatre
mois, le **Festival
Peschinka** mettra à
l'honneur la richesse
de la culture russe
d'aujourd'hui à tra-
vers un program-
mation variée pour
petits et grands et

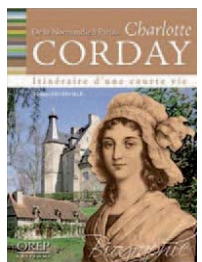
fera la part belle à ses auteurs, ses compo-
siteurs, ses traditions, ses paysages,
son histoire, sa gastronomie... avec
invité d'honneur, l'auteur à succès, **Vladimir
FÉDOROVSKI**.

Soirée de lancement du Festival Peschinka

• **Mercredi 5 octobre 2016 // 19 heures //
Médiathèque de Colleville-Montgomery**

⇒ **Mercredi 4 novembre 2016 // 19 h
// Public adulte // Salle Polyvalente**

Philippe DÉTERVILLE présentera la vie de



Charlotte Corday, ce
personnage embléma-
tique, née dans une mo-
deste maison du pays
d'Auge, qui assassina
Marat. Il tentera d'expli-
quer les raisons qui l'ont
poussée à commettre
l'irréparable.

En partenariat avec l'association « Histoire
mémoire souvenir d'Hermanville-sur-Mer ».

SALLE INFORMATIQUE

L'Espace public numérique offre un
accompagnement, individuel ou collectif,
pour l'apprentissage des outils et usages
numériques.

Située dans la médiathèque, la **salle
informatique** est animée par Germain, elle

LA BOITE NUMÉRIQUE : NOUVEAUTÉS POUR 2016

Depuis 2014, la médiathèque, en parte-
nariat avec la bibliothèque du calvados
(un service du conseil départemental du
calvados), propose un **service gratuit,
accessible** de chez soi ou de partout ailleurs :
La Boîte numérique. Pour accéder à **La
Boîte numérique** de chez vous, vous devez
simplement être inscrit à la médiathèque
d'Hermanville-sur-Mer. **La Boîte numé-
rique** est réservée à un usage individuel
dans le cadre du cercle familial. Nouveauté
2016 : **La Boîte numérique est accessible
via une plateforme unique**, quelle que
soit la ressource numérique souhaitée. Les
inscrits disposent désormais d'un compte
unique.



La presse avec LeKiosk

Avec **LeKiosk**, retrouvez plus de 800 magazines
quel que soit l'endroit où vous vous trouvez.



Le cinéma avec «Médiathèque numérique»

Des centaines de films, documentaires, séries,
spectacles et magazines à découvrir avec la
médiathèque numérique.

comprend 12 postes connectés à internet
pour : lire et envoyer un message, acheter et
imprimer des billets électroniques, envoyer
une image par messagerie, récupérer ou
transférer vos photos, créer un montage
photo ou vidéo, consulter l'e-administration
(vente de véhicule, acte de naissance, CAF,
Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...

Deux possibilités vous sont offertes :

- soit en accès libre ou accompagné ;
- soit en atelier d'initiation pour débiter ou
approfondir vos connaissances en informa-
tique, de l'ordinateur à la tablette en passant
par le téléphone.

En savoir plus

Médiathèque d'Hermanville-sur-Mer
144 Grande rue - 14880 Hermanville-sur-Mer
02 31 36 18 05
bibliotheque.hermanville@orange.fr
www.mediathèquehermanville.wordpress.com



La formation avec «Tout apprendre»

Progressez à votre rythme de chez vous grâce
à l'autoformation. **Tout apprendre** vous propose
du soutien scolaire, des cours de langues,
des formations en ligne à la bureautique et au
multimédia, le code de la route, des cours de
musique ainsi que des modules de développe-
ment personnel.



La musique avec 1Dtouch

1Dtouch est une
plateforme de dif-
fusion musicale
centrée sur les
contenus cultu-
rels indépendants.

1 million de titres sont disponibles à l'écoute !



Le livre numérique

Ce nouveau ser-
vice permet d'em-
prunter des livres
numériques à par-
tir d'un catalogue
d'e-books.

Horaires de la salle informatique

- > Ateliers d'initiation
Lundi / Mardi / Vendredi : 14h-15h
- > Accès libre
Lundi et mardi : 16h30/18h
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 16h30/19h
Samedi : 10h/12h

Horaires de la médiathèque

- Lundi et mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-12h

Dossier : HERMANVILLE-SUR-MER



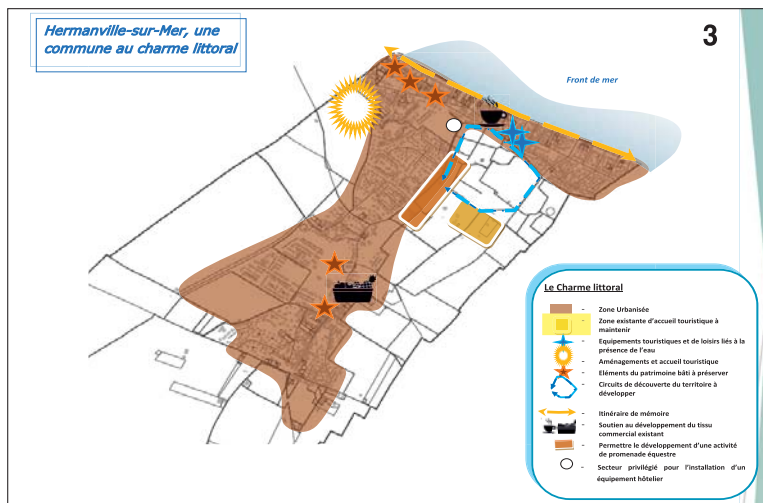
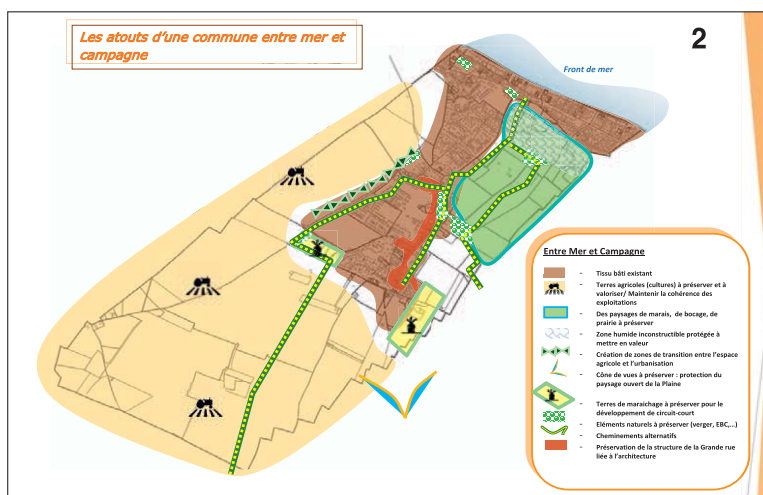
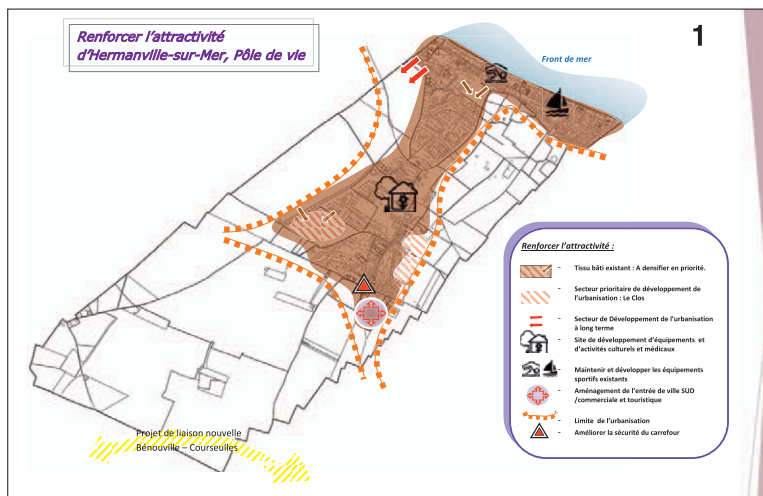
Les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur de la commune pour les prochaines années sont présentées dans le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable ».

Le PADD est un document qui présente le « Projet de Territoire » d'Hermanville-sur-Mer à l'horizon 2030. Il expose les objectifs politiques que portent les élus de la commune et non des outils techniques, qui eux seront définis dans le document d'orientations.

Ainsi, le PADD arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les communications numériques, les loisirs et le développement économique et commercial retenues pour l'ensemble de la commune. Il fixe également les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

L'élaboration de ce document s'est faite en totale transparence et en concertation avec les différents acteurs concernés. La commission municipale, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, s'est réunie de nombreuses fois avec les chargés de mission d'un cabinet d'urbanisme :

- Réunion procédure le 16 mars 2015
- Réunion diagnostic les 27 mai 2015 et 4 juin 2015
- Réunion « contraintes et servitudes » le 22 juin 2015
- Diagnostic agricole le 6 juillet 2015 avec les exploitants agricoles
- Réunion sur les espaces boisés classés le 28 janvier 2016



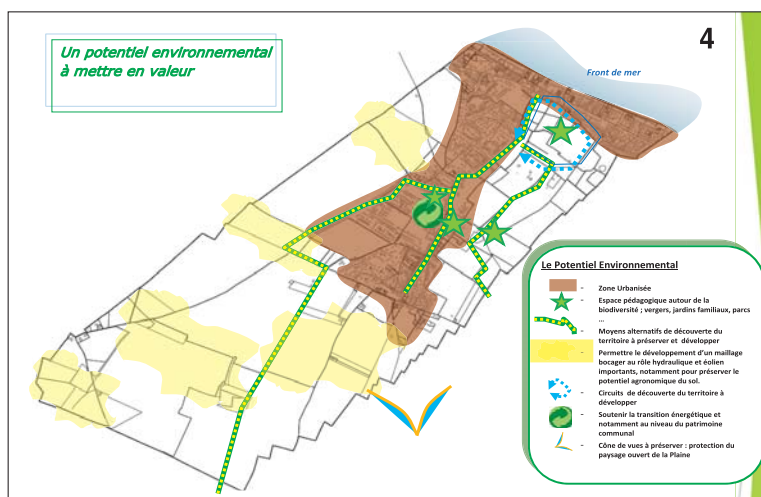
R-MER A L'HORIZON 2030

- Réunion de travail sur le PADD, les 3 septembre 2015, 11 janvier 2016, 25 février 2016, 31 mars 2016, le 18 avril 2016.
- Réunion avec les personnes publiques associées le 25 mai 2016

Il a été présenté et débattu lors du conseil municipal du 26 septembre 2016.

Les orientations générales du P.A.D.D. retenus pour Hermanville-sur-Mer, se déclinent à partir de 4 axes d'aménagement et d'urbanisme.

1. Renforcer la structure urbaine existante.
2. Maintenir et renforcer le cadre de vie et un environnement de qualité qui font l'attractivité de la commune.
3. Préserver et mettre en valeur son environnement naturel.
4. Un potentiel environnemental à mettre en valeur.



LE DOSSIER PADD EST CONSULTABLE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.



Calendrier de la suite de la procédure

- Elaboration du zonage et du règlement.
- Réunion publique.
- Arrêt du projet de PLU avec délibération du conseil municipal (au moins deux mois après le débat sur le PADD)
- Consultation des personnes publiques associées (pendant 3 mois maximum).
- Enquête publique pendant 1 mois.
- Rapport du commissaire enquêteur au plus tard 1 mois après la clôture de l'enquête
- Approbation du PLU par le conseil municipal.

Chiffres clés à l'horizon 2030

- Population : **3 900 habitants**
- Croissance de population : **1,36 % par an**
- Nombre de logements nouveaux : **420 logements, sur un maximum de 21 ha**
- Densification des zones à urbanisation : **20 log./ha minimum moyen**

CAEN LA MER

En cette édition de rentrée, nous vous proposons une présentation, pour rappel des équipements de Caen la mer accessibles à tous.



Bibli © Ville de Caen / A. Jousset

En matière culturelle

La Communauté d'agglomération Caen la mer porte la responsabilité de gérer et d'animer les principaux établissements culturels du territoire.

La **bibliothèque Alexis de Tocqueville** sera le pôle de cet ensemble destiné à faire rayonner l'agglomération au niveau régional. Au-delà des 10 bibliothèques et du bibliobus directement gérés par la communauté d'agglomération, cette dernière anime un **réseau de lecture public** dont fait partie la médiathèque d'Hermanville-sur-Mer. Ce réseau procure des ressources en ligne, une communication sur l'ensemble des animations et activités, un portail de prêts entre bibliothèques permettant aux habitants de communes d'aller dans tous les

établissements du réseau. Un portail numérique est à leur disposition.

Le centre de ressources régional Handicap Musique-Danse-Théâtre

Hébergé par le conservatoire de Caen, le centre de ressources a la double vocation d'intégrer la prise en compte du handicap dans la politique globale de l'établissement et de l'orchestre de Caen et d'organiser au niveau régional un réseau de structures associées.

Il accompagne la personne en situation de handicap dans sa démarche artistique et culturelle en lui proposant notamment un suivi individualisé, un enseignement dans le cadre d'un cursus adapté, des créations

musicales réunissant sur scène des personnes en situation de handicap et des personnes valides, des spectacles accessibles...

Le conservatoire à rayonnement régional

Spécialisé dans l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, le conservatoire de Caen accueille des enfants à partir de 6 ans dans des classes d'initiation musicale et chorégraphique et dès 7 ans dans les classes instrumentales.

Les cinémas d'art et essais

Caen la mer soutient et entretient le Lux à Caen et le Café des Images à Hérouville-Saint-Clair



L'ESAM (Ecole supérieure des arts et médias de Caen/Cherbourg)

L'École supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg est un établissement

public de coopération culturelle. A la fois établissement d'enseignement supérieur et équipement culturel, l'ESAM affiche plusieurs offres de formation : les cursus de l'enseignement supérieur qui mènent à des diplômes Bac+3 et Bac+5, une classe

préparatoire publique au concours d'entrée dans les écoles d'art françaises et les ateliers et stages grand public qui proposent une initiation aux pratiques artistiques.

Les théâtres

Caen la mer soutient deux établissements sur l'agglomération. L'espace Jean-Vilar à Ifs, et le théâtre du Champs Exquis à Blainville-sur-Orne pour son festival Ribambelle.

En matière sportive

Caen la mer finance la patinoire de Caen et les piscines de la Grâce-de-Dieu,



Rentrée TWISTO

Désormais, les horaires changeront pendant les petites vacances pour s'adapter à la baisse de fréquentation. Des horaires spécifiques seront mis en place, du lundi au vendredi et communiqués sur les dépliants de chaque ligne (disponibles à l'espace transport et sur www.twisto.fr) et dans les cadres d'informations aux arrêts. Ces horaires seront facilement repérables grâce à leur code couleur jaune.

A noter aussi, la baisse du tarif jeune (-26 ans). L'abonnement annuel passe de 295 € à 265 € et l'abonnement mensuel de 32,80 € à 29, 50 €.

Enfin pour faciliter l'intermodalité, les Forfaits Mobilité Étudiant Véritables « tout en un » destinés aux étudiants de 18 à 26 ans, combinent des offres de transport multiples : urbain avec Twisto, train et bus longue distance (SNCF, OUIBUS), covoiturage (IDVROOM) et location de vélo en partenariat avec la Maison du vélo. Le tout accessible en une seule démarche. (forfaitetudiants.sncf.com) ■

d'Hérouville-Saint-Clair et du Chemin-Vert ainsi que le stade nautique Eugène-Maës à Caen. Cela permet un accès à ces équipements à des tarifs abordables pour l'ensemble des habitants de l'agglomération.



Vivéco

7 JOURS
/ 17

Alimentation - Crèmerie
Surgelés - Fruits & Légumes
LIVRAISONS À DOMICILE

30, place de la Liberté
14880 HERMANVILLE-SUR-MER
02 31 37 85 69

HEURES D'OUVERTURE

Lundi-Mardi-
Jeudi-Vendredi :
7h30-13h/
15h30-21h

Mercredi-Samedi-
Dimanche :
7h30-13h/17h-21h



Levillain SAS

**Equipements Thermiques – Ventilation – Climatisation
Plomberie – Sanitaire – Electricité
Entretien – Dépannage**

9 rue des Monts Panneaux
ZI Ouest – BP 60123
14652 CARPIQUET Cedex
Tél. : 02.31.75.20.75
Fax : 02.31.26.03.07

73-75 rue d'Alençon
61000 SAINT GERMAIN DU CORBEIS
Tél. : 02.33.26.10.49
Fax : 02.33.32.92.52



AVIVA

**CABINET PIERRE SOLLIER
AVIVA ASSURANCES**

Place de la République,
BP 30299, 14000 CAEN

TEL : 02.31.39.6100
FAX : 02.31.39.6111

sollier-pierre@aviva-assurances.com

Xavier SIMON

**Plaquiste
neuf et rénovation**

Aménagement de combles
Plafonds • Isolation • Cloisons
Menuiserie intérieure

GRANDE RUE - HERMANVILLE SUR MER
Tél. : 02 31 96 86 89 - Port : 06 75 55 32 19



s.a.s. **F3P artélec**
Electricité Générale

**Devis
gratuit**

**Artisan de proximité,
je suis à votre service
pour vos travaux d'électricité**

**neuf, rénovation et dépannage
remise aux normes
installation hifi-vidéo
(TV et équipement, fixation murale...)
téléphone, internet (box)**

06.07.37.33.11

Frédéric Petitjean
f3p.artelec@gmail.com
14880 HERMANVILLE-SUR-MER

819 646 748 RCS Caen



**Patrick
CHAUVIN**

Menuiserie Alu - PVC - Bois



Fenêtres - Vérandas - Clôtures Portails - Portes de Garages
Volets roulants - Stores - Motorisation - Isolation extérieures - Bardage PVC



**HERMANVILLE-SUR-MER
COLLEVILLE «Showroom»
02 31 37 95 49
E-mail : chauvin.patrick3@wanadoo.fr**

Conseillers de la majorité

La gestion d'une commune comme Hermanville-sur-Mer (littorale et proche d'une agglomération) constitue un exercice passionnant mais aussi complexe.

En effet, l'accès à l'éducation, la culture, le sport, le commerce et les services de proximité, la solidarité, sont autant d'éléments qu'il faut organiser et équilibrer pour que le bien-vivre ensemble soit une réalité.

La géographie de la commune ajoute à cela un nécessaire équilibre entre le bord de mer et le bourg avec les limites que l'on connaît sur la digue, étant donné qui reste du domaine privé des propriétaires.

Enfin, la transformation de Caen la mer en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017 demande une vigilance et un travail important pour que notre commune puisse continuer, dans cet ensemble, à procurer les services et mettre en œuvre les politiques en faveur de sa population.

Ces objectifs et notre volonté de nous inscrire dans un parcours de développement durable guident notre action au quotidien et pour l'avenir, comme le dossier du PLU exposé dans ce bulletin, le démontre.

Nous les poursuivons en toute transparence et en concertation constante avec les acteurs concernés qu'ils soient associatifs, particuliers ou entreprises. Cela est essentiel à la cohésion et au travail collectif que nous mettons en œuvre. Dans ce cadre, nous constatons avec beaucoup de satisfaction que les associations et entreprises répondent toujours présents à nos

sollicitations et aux projets collectifs proposés pour faire vivre la commune, signe d'une bonne entente et d'intérêts partagés.

La rentrée scolaire, avec le renouvellement des conventions pour les activités, le bilan de la saison estivale, la programmation culturelle et sportive, les actions de la médiathèque et de la MJCI, le lancement de nouveaux projets (présentés dans ce bulletin)... permettent, à cette période de l'année, de faire un premier bilan de l'action communale.

Sans triomphalisme, force est de constater que, malgré des finances limitées suite aux investissements structurants lancés ces dernières années, nous parvenons à poursuivre nos objectifs pour l'enfance, la jeunesse, la solidarité, l'environnement, le développement économique de nos entreprises (avec l'organisation d'activités estivales pour les estivants logés dans nos chambres d'hôtes et consommant dans nos commerces), l'accès à la culture ... bref, pour un bien-vivre ensemble.

Cela explique peut-être l'exclamation de Michel TOURNIER lors du conseil municipal du 29 août dernier : « C'est difficile d'être dans l'opposition ».

Prononcée lors du vote, à l'unanimité, des aides aux familles pour l'accès à l'école de musique de Ouistreham, cette exclamation peut néanmoins laisser perplexe.

Elle nous interroge sur les motivations des 4 élus de la minorité quant à leur rôle au sein de la commune et les objectifs qui guident leur mandat.

Elle nous conforte dans notre action au service de l'intérêt général qui fait appel, doit-on le rappeler, à la capacité des individus à dépasser leurs propres intérêts, pour former ensemble une volonté générale au bénéfice de tous.

Conseillers de la minorité

Chacun dans leurs associations préférées et comme chaque année, les membres de notre équipe ont contribué à l'organisation d'animations ou à la conception de projets sur notre littoral, durant l'été. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé au succès de ces événements et su profiter en cela de l'ensoleillement exceptionnel que nous avons connu.

Naturellement, nous avons une pensée toute particulière en la mémoire des victimes de l'attaque du 14 juillet à Nice, et du Père Hamel, assassiné à Saint-Étienne-du-Rouvray, le 26 juillet dernier.

Guidés par notre volonté constante d'œuvrer pour l'intérêt général et le bien-être de nos concitoyens, nous avons formulé pas moins de 60 propositions auprès de la commission urbanisme, en vue de la révision du PLU, en avril 2016. Cette contribution et le projet que nous défendons est la meilleure réponse à l'accusation de la majorité (rédigée dans le dernier bulletin municipal simultanément à la formulation de nos propositions) selon laquelle nous n'apporterions « rien sauf critiques ».

Ce n'est pas nous qui avons décidé de vendre le presbytère pour tenter de rétablir une situation financière des plus « tendues », ce n'est pas nous qui sommes à l'origine de cet

imbroglio juridique de la ferme LEMARCHAND sans qu'un seul euro n'ait été provisionné au budget communal... Nous ne sommes nullement responsables de l'état déplorable de la voirie, ou encore d'avoir programmé sur une vingtaine d'années l'extension jusqu'à saturation des campings (PRL) sans contrepartie environnementale... Et que penser de la réfection du chemin du Hamel ? Et de sa dégradation subite ? Notre proposition de restreindre la circulation durant l'été a permis d'atténuer les nuisances pour les riverains comme pour les usagers (s'agissant d'une réponse à court terme). La municipalité va certes pouvoir se défausser de la compétence urbanistique auprès de l'agglomération Caen-La-Mer à compter du 1^{er} janvier 2017, comme bons nombres de compétences relevant jusqu'alors des municipalités. Réponse simpliste, car il y a tout lieu de penser que ce seront les riverains des lieux où perdurent des difficultés qui en feront les frais !

Nous sommes déterminés à continuer à agir à tout niveau et dans toutes les instances représentatives utiles, dans une démarche de concertation, de responsabilité et de progrès pour la défense de notre environnement paysager, du patrimoine existant, pour le développement harmonieux de la population de notre ville et sa qualité de vie au quotidien. Tout cela dans le cadre d'une gestion rigoureuse des dépenses et d'une stabilisation voire d'une diminution des taux d'impositions, comme cela se pratique désormais notamment à Caen.

La majorité municipale Pour nous rejoindre ou nous contacter, notre email : nouvelelanpourhermanville@gmail.com



AGENDA : retrouvez le programme complet sur www.hermanvillesurmer.com

OCTOBRE

**D'octobre 2016
à janvier 2017**

Festival Peschinka, la littérature russe dans tous ses états
(voir détails p 13) - Médiathèque

Samedi 15

Concours de pétanque - Parc de la Mairie

Atelier « pêche à pied » - Club de voile - 16h (réservation obligatoire
voir détails p 8)

**Samedi 22 et
dimanche 23**

Salon «Être et arts» organisé par l'association Être et Arts -
Lieu à confirmer - 10h-18h le samedi et 10h-17h le dimanche

Mercredi 26

Bourse aux vêtements - Lieu à confirmer - 10h-12h et 14h-17h
(voir détail p. 9)

NOVEMBRE

Vendredi 4

Conférence sur le destin de Charlotte Corday
Médiathèque - 19h00 (voir détails p 13)

Mercredi 9

Heure du conte avec Odile et Pascaline - Parc de la Mairie

Vendredi 18

Loto organisé par l'Etoile sportive d'Hermanville-sur-Mer
Lieu et horaires à confirmer

Café citoyen «Alimentation et malbouffe» - Médiathèque - 18h30

Vendredi 25

« **Opération NEPTUNE** », Conférence de M. Jacques Tirard, consacrée
à l'aspect maritime du Débarquement du 6 juin 1944. En partenariat avec
l'association des Amis du Mémorial de Caen - Lieu à confirmer - 20h

Soirée sur le débarquement organisée par Histoire Mémoire Souvenir
Lieu et horaires à confirmer

Samedi 26

Belote organisée par l'Amicale Pétanque - Lieu à confirmer

Dimanche 27

Thé dansant organisé par le comité des fêtes -
Lieu et horaires à confirmer

DECEMBRE

Dimanche 4

Concours traditionnel de Noël de pétanque - Parc de la Mairie

Mercredi 7

Heure du conte avec Odile et Pascaline - Médiathèque - 17h

Samedi 10

Marché de Noël - Ferme Lemarchand - 10h-18h

Dimanche 11

Spectacle et marché de Noël de la Ronde des enfants -
Lieu et horaires à confirmer

Courses de ligue de Normandie de char à voile -
Club de voile - 13h-17h

Samedi 17

Le chœur de la Baronnie - Eglise St Pierre - 20h30